

L'Insee publie le portrait des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de France métropolitaine.

Les QPV sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants. Leur périmètre vient d'être mis à jour en 2024.

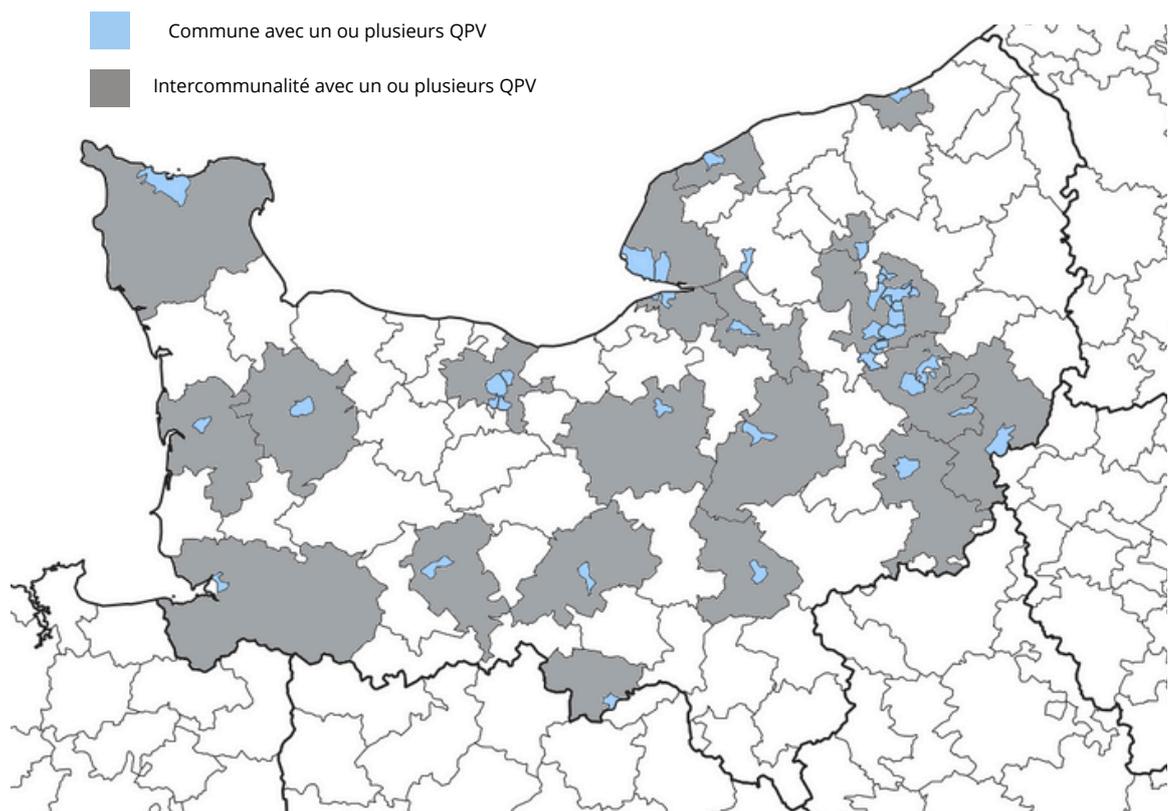
Découvrez l'étude nationale et consultez les bases de données : caractéristiques socio-démographiques, conditions de logement, insertion sur le marché du travail, etc.

### Près de 7% de la population normande habite dans un QPV



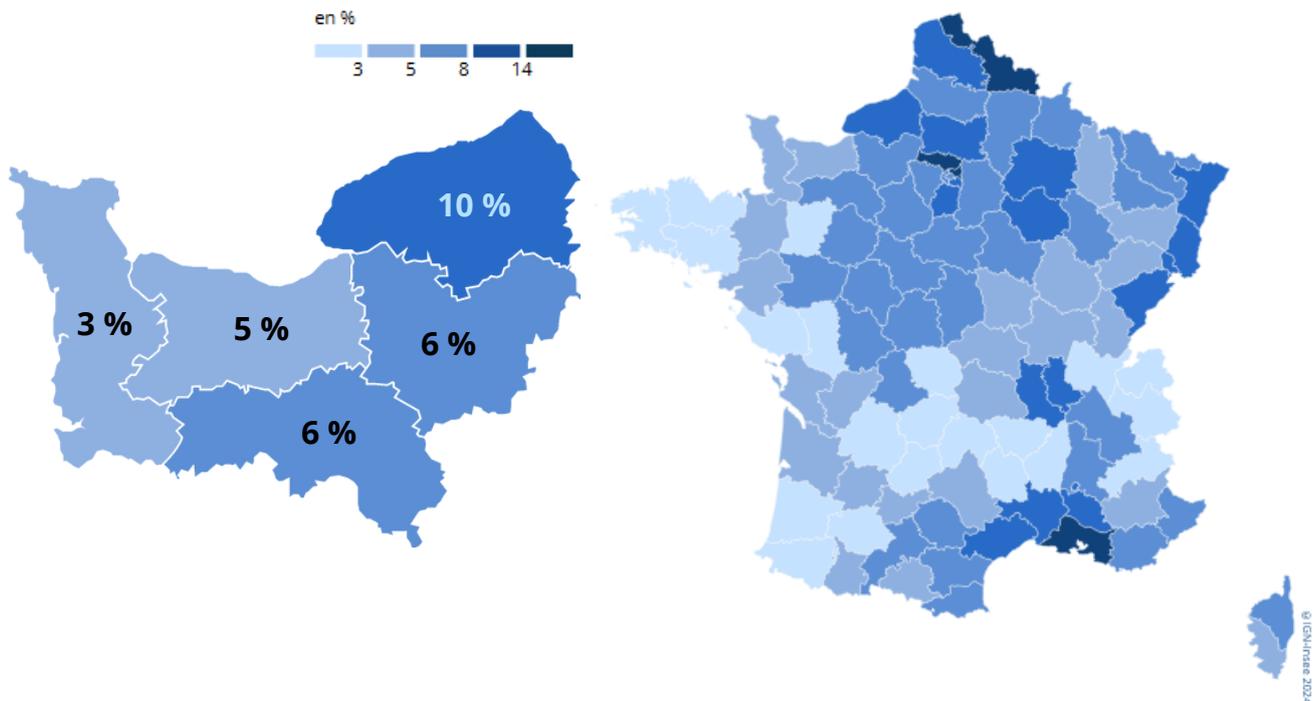
En 2020, **221 600** personnes vivent dans un des **63** quartiers prioritaires de la politique de la ville de Normandie. Cela représente près de **7 %** de la population normande. Cette part est plus faible que pour l'ensemble de la France métropolitaine (8 %) qui compte 5,3 millions de personnes résidant dans un des 1 362 QPV.

### Quartiers prioritaires de la politique de la ville au 1er janvier 2024, en Normandie



En Normandie, la proportion d'habitants résidant en QPV est plus importante dans l'est et le sud du territoire. C'est particulièrement le cas en Seine-Maritime, où se situent les agglomérations de Rouen et du Havre.

### Part de la population résidant dans un QPV en 2020 (en %)



Champ : Quartiers prioritaires de la politique de la ville au 1er janvier 2024, en France métropolitaine.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

### Pour en savoir plus :

- [Insee Première n° 2006, Portrait des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville en France métropolitaine](#)
- [Données sur les quartiers 2024 de la politique de la ville](#)
- [Journal officiel, Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains](#)

Contact presse **Jérémy SIMON**

06 60 55 37 70 • [communication-normandie@insee.fr](mailto:communication-normandie@insee.fr)

Suivez-nous sur **Twitter @InseeNormandie**